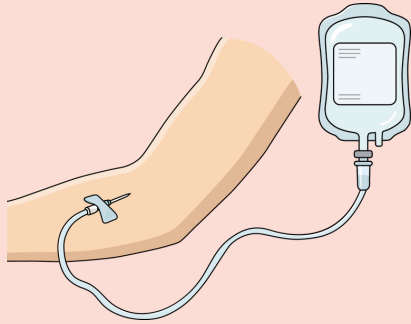


Critère 2.4-04 : Les équipes mettent en œuvre des soins écoresponsables

SOINS ÉCORESPONSABLES PRIVILÉGIER LA VOIE ORALE À LA VOIE IV

par ex. pour le **Paracétamol**, **Néfopam**, **Phloroglucinol**, **I.P.P** ...

VOIE INTRAVEINEUSE (IV)



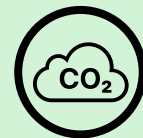
Emballages plastiques,
solutés, tubulures, aiguilles



Gestion des DASRI

VS

VOIE ORALE (PER OS)



Réduction considérable
de l'empreinte carbone
et environnementale

(volume des déchets divisé par 10)

En pratique :



• Si biodisponibilité suffisante



• Confort, autonomie du patient :
moins invasif et moins douloureux



• Réduction du risque
infectieux et thrombotique



• Réduction du risque
d'erreurs de préparation



• Réduction de l'impact
économique

Évaluer **chaque jour** la **pertinence de maintenir** la voie injectable



UN PETIT CHANGEMENT DANS NOS PRATIQUES,
UN GRAND IMPACT POUR L'ENVIRONNEMENT ET NOS PATIENTS !

Expert-
visiteur

Ce patient a-t-il toujours besoin de sa voie veineuse ?
Sa situation clinique est-elle stable et le patient mange t-il ?
Avez-vous envisagé un relai par voie orale ?